

**COMPOSITION DE JURY DU BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE
GACO, GCCD, MMI, PEC et SGM**

Le président de l'université Savoie Mont Blanc,

- Vu** le code de l'éducation, notamment ses articles L.613-1 et L.712-2,
Vu l'arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle, notamment son article 17,
Vu la délibération du conseil d'administration de l'université Savoie Mont Blanc en date du 22 octobre 2013 relative à la délégation de compétences aux directeurs de composantes en matière de nomination des jurys d'examens,
Vu la proposition du directeur de l'institut universitaire de technologie (IUT) de Chambéry,

ARRÊTE 2024-665

Article 1 : Pour l'année universitaire 2024-2025, la composition du jury d'examens de **BUT (bachelor universitaire de technologie) GACO, GCCD, MMI, PEC et SGM**

pour la **validation des semestres 1, 2, 3, 4, 5 et 6 et du diplôme** est fixée comme suit :

Nom Prénom	Qualité (MCF, PR, PRAG, PRCE)
Président ➤ PICARD Christian	MCF
Membres ➤ PLE Olivier ➤ BAS Corine ➤ CARRAL Christophe ➤ HOUZET Grégory ➤ GATUMEL Mathieu ➤ LASNIER Mylène ➤ ABRY-DURAND Hélène	 PR PR MCF MCF MCF Professionnel Professionnel

Article 2 : Le présent arrêté sera affiché dans les locaux de l'IUT de Chambéry sur le site universitaire du Bourget-du-lac.

Article 3 : La directrice générale des services, le vice-président de la commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) du conseil académique et le directeur de l'IUT de Chambéry, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Chambéry, le 03/12/2024

Le Directeur
de l'I.U.T de Chambéry
Christian PICARD

Ampliation aux membres du jury d'examens